

Fiche d'identité / La réserve en chiffres / L'origine du marais / Les habitants du lieu
La réserve en images / Et l'homme dans tout ça / Des animations originales
Le sentier de découverte / Informations utiles

La lettre de la réserve CHALMESSIN

NUMÉRO 1 - DÉCEMBRE 2013

20 ans

2013... 20 ans que le marais dit de la « Combe Forquot » et son écrin forestier ont été classés en Réserve Naturelle Nationale. 20 ans que le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne et la commune de Vals-des-Tilles œuvrent à sa préservation.

Une belle occasion de vous faire découvrir, ou redécouvrir, ce site naturel d'exception, et de vous faire partager ce qui s'y passe – souvent à l'abri des regards – depuis ces deux dernières décennies.



LE SITE...

A quelques pas de la Bourgogne, une douzaine de kilomètres au sud d'Auberive, se cache un site naturel d'une rare richesse écologique : la Réserve Naturelle Nationale de Chalmessin.

Panorama

Région

Champagne-Ardenne

Département

Haute-Marne (52)

Commune

Vals-des-Tilles (Chalmessin)

Création

Décret n°93-1051 du 2/09/1993

Superficie

123,65 hectares

Propriétaires

CENCA et commune de Vals-des-Tilles

Gestionnaire

Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne



Réserve naturelle ?

Ce site a été classé en réserve naturelle par décret ministériel en 1993. L'accès est réglementé. Les visiteurs ne doivent pas s'écarter du sentier balisé. Il est interdit d'y cueillir des plantes, d'y chasser, d'y accéder en véhicule motorisé... Ici, c'est priorité à la « nature ».

Au premier abord, c'est un vallon forestier comme beaucoup d'autres. Mais en s'approchant un peu, vous découvrirez un écosystème original niché au sein de cet écrin forestier : le marais tufeux. Agé de 7000 à 8000 ans, ce milieu naturel a peu évolué. Alimenté par de nombreuses sources, il possède une faune et une flore d'origine montagnarde, liées en particulier au climat froid de cet étroit vallon. On est ici sur le plateau de Langres !

Sur les pentes et le plateau, divers peuplements forestiers (hêtraies sèche à laïche blanche ou froide à dentaire pennée, chênaie-charmaie) sont conservés sans aucune intervention humaine afin de pouvoir étudier l'évolution naturelle de l'écosystème forestier. Le long de la route de Musseau, une pelouse calcicole, refuge du papillon Flambé et de l'Anémone pulsatile est pâturée par des moutons.



QUELQUES CHIFFRES...

- **123,65 hectares** classés en Réserve Naturelle
- **8 hectares** : surface du marais, un des plus grands du plateau de Langres
- **47 hectares** de forêt laissée en libre évolution
- **2 hectares** de pelouse sèche sur le plateau
- **Plus de 1000 espèces actuellement connues** sur la Réserve Naturelle de Chalmessin dont
- **78 espèces protégées**
- **91 espèces** inscrites sur une liste rouge d'espèces menacées



Une réserve naturelle a une vocation de protection mais également des missions scientifiques.

Un « laboratoire » à ciel ouvert

En plus d'améliorer la connaissance générale du patrimoine naturel, les études servent à suivre des indicateurs permettant au gestionnaire de savoir s'il suit la « bonne » direction. « Je fais pâturer la pelouse au profit de l'Hélianthème blanchâtre et autres plantes caractéristiques des pelouses, mais est-ce vraiment le cas ? ». Seul le suivi des populations permettra de le confirmer.

La Réserve Naturelle de Chalmessin est également un support pour des études de plus grande envergure. Elle a notamment été un des premiers espaces où un protocole d'étude des forêts à caractère naturelle a été testé. Ce protocole est aujourd'hui appliqué dans de nombreuses réserves forestières. Autre exemple : l'IRSTEA* réalise divers relevés sur le site (faune, flore, sol) dans le cadre du programme national « Gestion forestière, Naturalité et Biodiversité » qui a pour but d'étudier le lien entre biodiversité, exploitation forestière et naturalité en comparant des parcelles exploitées à des parcelles non-exploitées.

*IRSTEA : Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture

Et dans le détail, pour les groupes d'espèces les plus étudiés...

Groupe	Nb. d'espèces connues en 1993	Nb. d'espèces connues en 2013	Nb. d'espèces protégées	Nb. d'espèces menacées (Listes rouges)
Plantes vasculaires	168	258	13	15
Chauves-souris	3	11	11	3
Autres mammifères	28	30	3	1
Oiseaux nicheurs	37	43	31	3
Amphibiens	7	8	6	3
Reptiles	4	4	4	0
Papillons de jour	66	90	5	41
Libellules	13	21	1	7
Criquets, grillons, sauterelles	19	41	0	14
Coléoptères « forestiers »	0	194	0	0
Mollusques	30	39	2	2

Auxquels s'ajoutent 46 espèces de champignons, 135 de mousses, 52 de papillons de nuit, 22 d'araignées, etc.

À L'ORIGINE DU MARAIS...

Après leur long et mystérieux périple, les myriades de gouttelettes d'eau de pluie qui arrivent sur les sols des plateaux s'infiltrent dans le sol. Elles rencontrent alors une fine couche d'humus qui les acidifie légèrement. Si les racines des plantes ne les réabsorbent pas, elles s'infiltrent et ne tardent pas à rencontrer les bancs de roches calcaires. Leur légère acidité dissout alors le calcaire.



Parnassie
des marais



La lente descente se poursuit encore sur quelques dizaines de mètres. Puis, l'eau souterraine est arrêtée dans sa progression par un banc de roches meubles et imperméables : les marnes.

Dans les reliefs de pente, l'eau réapparaît soudain sous forme de sources au milieu des cailloux et des mousses. Le calcaire dissout dans l'eau se dépose alors sur les éléments (graviers, brindilles, feuilles, coquilles, ...) pour former une nouvelle roche : le tuf.

Cet encroûtement donne naissance à un milieu naturel particulier : **le marais tufeux**. Après ce n'est qu'une histoire de temps qui emmènera l'eau de Tilles en Saône puis le Rhône jusqu'à la mer Méditerranée. Et le cycle recommencera ...

100 % naturel...

À cause ou grâce au rôle asphyxiant du tuf sur les racines des arbres, le paysage et la végétation des marais tufeux ont peu évolué au cours des temps et peuvent être considérés comme primitifs. Autrement dit, le marais est un des rares milieux « ouverts » (ou si vous préférez « non forestier »), qui, sous nos latitudes, n'a pas été créé par l'Homme !

L'originalité principale est la présence d'espèces à caractère montagnard. L'explication est aisée si l'on en croit l'éminent botaniste haut-marnais Paul Fournier. Il écrivait en effet en 1924 dans le bulletin de la Société d'Etude des Sciences Naturelles qu'il gèle dans les combes du plateau de Langres au moins une fois chaque mois, même en juillet et août ! Parmi ces espèces, citons par exemple l'Aconit napel, la Parnassie des marais ou le Choin ferrugineux pour la flore, ou le Cordulégastre bidenté, une des plus grandes libellules de la région.

La diversité de milieux naturels et leur qualité accentuent cette richesse. De nombreuses espèces devenues rares peuvent s'observer ici. Des espèces liées aux zones humides : Trèfle d'eau, Linaigrette à feuilles larges, Ecrevisse à pieds blancs. D'autres dépendantes des espaces forestiers et de leurs lisières : Coronille des montagnes, Céphalantère rouge, Barbastelle d'Europe. Et même des espèces plus méditerranéennes qui subsistent sur la pelouse sèche : Héliantheme blanchâtre, Ascalaphe soufré... et ce n'est qu'un rapide aperçu.

LES HABITANTS DU LIEU Des espèces de tous horizons...

Côté diversité, on a dénombré pas moins de 90 espèces de papillons « de jour », soit plus de 75 % des espèces connues en Haute-Marne (et ce, sur seulement 120 hectares !). Quatre années d'inventaire sur les 2 petits hectares de la pelouse sèche ont permis d'y observer plus de 60 espèces, dont la moitié ne peut survivre que sur ce milieu particulier !

Et au-delà du nombre, signalons la présence d'espèces très rares voire rarissimes. Portraits...



Épeire fasciée

L'Azuré des mouillères

Maculinea alcon

Cette espèce trouve sur le marais de Chalmessin et sur de nombreux marais tufeux du Plateau de Langres, les conditions de sa survie. Elle exige à la fois la présence de la Gentiane pneumonanthe et d'une fourmi du genre *Myrmica*. Sans ces 2 espèces, ce papillon ne peut se maintenir.



Zoom sur les papillons

Le Damier du frêne

Euphydryas maturna

C'est une des 5 espèces les plus menacées de France ! Les principales populations ne subsistent aujourd'hui qu'en Bourgogne.



Le Fadet des tourbières

Coenonympha tullia

À l'instar du Damier, ce papillon fait également partie des 3 espèces considérées comme « en danger de disparition » sur la Liste rouge nationale. A-t-elle disparu de Chalmessin ? C'est en tout cas ce qu'on cherche à savoir. La dernière observation remonte à 1999, alors que la Linaigrette, sa plante-hôte, s'est développée.



Quand des études récentes démontrent qu'en 20 ans, les populations de papillons ont fortement chuté, nul doute que des sites comme la Réserve Naturelle de Chalmessin jouent un rôle fondamental dans la préservation des espèces. Mais espérons que ça ne devienne pas un musée...

CHALMESSIN

en images



Forêt



Anémone pulsatille



Pelouse sèche



Ascalaphe soufré (mâle)



Agrion de mercure



Criquet des roseaux



Gentiane pneumonanthe



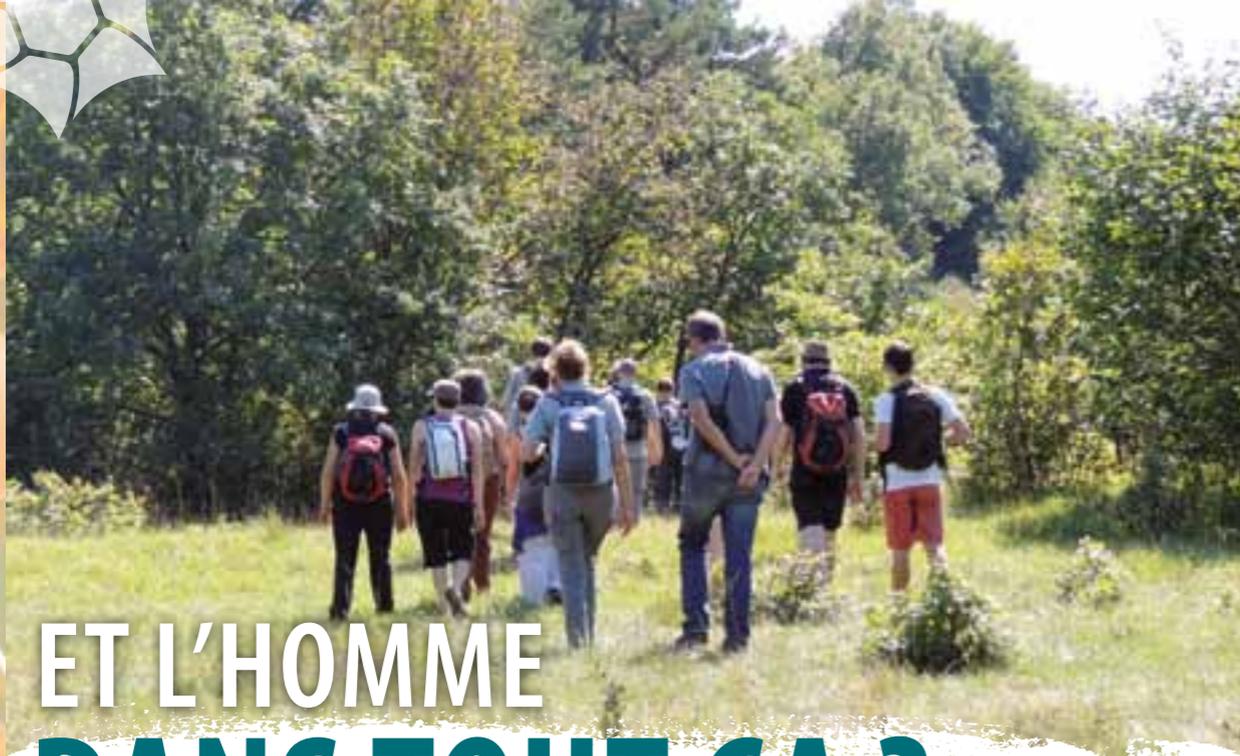
Parnassie des marais

Marais

QUELQUES DATES...

La réputation de ce vallon est établie depuis plus d'un siècle par les botanistes haut-marnais. André Breton, curé de Musseau, est le premier d'entre eux à explorer le val au début du XX^e siècle (1904). Suivront Paul Fournier (auteur des "Quatre Flores de France") et Georges Dillemann entre les deux guerres. Et plus récemment, Jean-Claude Rameau (auteur de la "Flore forestière française") et Jean-Marie Royer dont les travaux ont étayé le classement du site en réserve naturelle en 1993.

- 1980**
Classement du marais de Chalmessin parmi les 10 sites d'intérêt national retenus pour le département, dans le Livre du patrimoine naturel de la Haute-Marne, publié par la Préfecture
- 1986**
Inscription du site à l'inventaire des ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique)
- 1990**
Acquisition par le Conservatoire des 47 hectares de la forêt des Grands Champs
- 1993**
Classement du site en Réserve Naturelle Nationale
- 1994**
Convention entre l'Etat et le Conservatoire pour la gestion de la réserve naturelle
- 1997**
Création d'un sentier de découverte
- 1998**
Remise en place d'un pâturage pour l'entretien de la pelouse sèche ; d'abord par des bovins, puis par des ovins à partir de 2005.
- 1999**
Intégration du marais dans le réseau de sites européen Natura 2000.
- 2000**
Premiers essais de pâturage pour entretenir l'aval du marais.
- 2002**
Ouverture d'une antenne du Conservatoire à Auberive ; un salarié est désormais sur place pour gérer le site.
- 2003**
Arrivée de 2 bovins Highland Cattle pour entretenir l'aval du marais.
- 2004**
Arrêté préfectoral réglementant les activités forestières sur le site, et stipulant notamment que la forêt appartenant au Conservatoire ne pourra plus être exploitée.
- 2010**
Rénovation du sentier de découverte pour améliorer l'accueil du public.



ET L'HOMME DANS TOUT ÇA ?

Marais Vaucher, Pré Vacher, Vaux de Bœuf...

La toponymie des marais tufeux témoigne du lien étroit entre ces lieux et l'usage qui en a été fait comme terrain de parcours pour le bétail, notamment par les bovins. Une partie des marais était également fauchée pour donner du foin mais surtout de la litière. Ces diverses utilisations ont persisté jusqu'au milieu du XX^e siècle. Ça a été le cas à Chalmessin.

L'Homme n'a pas été exclu avec le classement en réserve naturelle. Pas de mise sous cloche comme se plaisent à le dénigrer certains.



Les 67 hectares de forêt communale continuent à être exploités pour le bois d'œuvre et le bois de chauffage. Un éleveur fait pâturer ses brebis sur la pelouse du plateau. Le public peut visiter librement le site.

Evidemment, les activités sont réglementées. Les coupes à blancs en forêt ou les plantations sont interdites. L'éleveur ne peut pas mettre d'engrais ou utiliser des herbicides. Et l'accès est limité au sentier de découverte (ou au-delà en étant accompagné). La priorité reste quand même la préservation des milieux naturels et des espèces.



Alyte accoucheur

LA GESTION DES MILIEUX NATURELS entre intervention et « simple » observation

Résumons en quelques mots la gestion qui est menée sur les milieux de la réserve naturelle :

LE MARAIS

Comme nous l'avons expliqué précédemment, le tuf empêche le marais de se boisier, ce qui permet, sans intervention de l'Homme, de préserver les espèces typiques du marais. Néanmoins, 3 hectares sont entretenus par pâturage. L'objectif est de préserver les prairies issues de la fauche des marges du marais.



LA PELOUSE SÈCHE

Vestige de défrichements anciens pour gagner des surfaces de pâtures, la pelouse du plateau dépend de l'Homme pour se maintenir. Le Conservatoire, en partenariat avec des éleveurs locaux, a réinstallé du pâturage en 1998. Cet entretien que l'on peut qualifier de « traditionnel » permet de préserver les nombreuses espèces liées à ce milieu particulier.



LA FORÊT

Deux cas de figure : 67 ha de forêt communale exploitée en futaie irrégulière par l'Office National des Forêts (pour le compte du SIGFRA, Syndicat Intercommunal de Gestion Forestière de la Région d'Auvergne) ; et 47 ha de forêt appartenant au Conservatoire, laissés en libre évolution, autrement dit non exploités.



Une forêt où l'on ne coupe plus d'arbres ?

La priorité d'une réserve naturelle est la conservation de la biodiversité. Or, on oublie souvent le rôle majeur du bois mort dans la conservation des espèces qui peuplent nos forêts. On estime que près de 30% des espèces vivant en milieu forestier sont liées au bois mort. À chaque stade de décomposition du bois est liée une communauté d'espèces : oiseaux cavernicoles, champignons lignicoles, insectes dont les larves se développent dans le bois en décomposition ou dans les champignons, etc. Les 47 hectares de réserve « intégrale » permettent ainsi à ces espèces d'accomplir leur cycle de vie et aux scientifiques de les étudier.

Afin d'aller au-delà des sorties-nature « classiques », le Conservatoire s'est associé au Centre d'Initiation à la Nature d'Auberive. L'idée ? Faire venir dans la nature et sensibiliser des gens qui ne participeraient pas à une animation sur les plantes du marais ou les papillons de la Réserve. Autrement dit, intéresser un autre public que les passionnés de nature...

LES ANIMATIONS UN PEU D'ORIGINALITÉ...

Depuis 2010, le Conservatoire et le CIN proposent des animations avec un point commun : la musique. Déambulation et musique verte, lectures et musique baroque, aquarelles et chansons « française »...

RETOUR SUR LA BALADE DU 1^{er} SEPTEMBRE 2012...



Une cinquantaine de personnes étaient au départ de cette randonnée un peu particulière. Après avoir chargé le pique-nique sur Ténéral, Toubkal et Tanga, les ânes mis à disposition par Bruno Roger (association des Âniers en Pays Châtillonnais), tout ce petit monde s'est mis en route pour une demi-heure de marche direction le marais de Chalmessin.

Une fois arrivé, le groupe a été pris en main par Juliette Chériki-Nort, la voix de la soirée. Elle a invité les participants à lire des citations disséminées dans la nature. Des citations sur le thème du paysage de Jacques Lacarrière (Le pays sous l'écorce) ou de Marcel Proust (A la recherche du temps perdu), imprimées sur transparents, étaient accrochées dans les roseaux ou sur des barbelés.

Quelques lectures plus loin, pause pique-nique à la cabane du charbonnier, place investie

cette fois par Clara Fellmann, Antoine Touche et leurs violoncelles. Au programme : de la musique baroque, un verre de kir au sirop de sureau et des haïkus (petits poèmes très court d'origine japonaise) pour l'apéritif. Puis remise en chemin à la tombée de la nuit. Imaginez une procession longeant le marais à la lueur des lampions et de quelques bougies, guidée par la voix de Juliette et les notes des violoncelles. Un moment de pure magie !

Quelques lectures, contes et mélodies plus tard, salués par le chant de la Chouette hulotte et le lever de la lune, retrouvailles avec les ânes et retour vers le village de Chalmessin, les yeux dans les étoiles, les notes boisées des violoncelles en tête.



Espace pédagogique

Des élèves de primaire du territoire jusqu'aux futurs ingénieurs forestiers de Nancy, en passant par les lycées agricoles (Chaumont-Choignes, Fayl-Billot, Quétingny...) et les Maisons Familiales Rurales (Buxières-les-Villiers), de nombreuses classes viennent visiter la réserve naturelle : de 60 à plus de 180 élèves et étudiants par an. Un site qui permet de parler d'écologie, de gestion et de protection des milieux naturels, de développement local, etc. Notons que la demande est en hausse depuis la naissance du projet de Parc National.

UN SENTIER de découverte

En 2010, le sentier de découverte a fait peau neuve... Après 15 ans d'existence, le sentier de découverte avait vieilli, à la fois en terme de mobilier, mais également au niveau du contenu des panneaux. En 2009, le Conservatoire s'est donc associé au Centre d'Initiation à la Nature (CIN) d'Auberive, pour repenser ce sentier et concevoir un projet de rénovation. Ayant reçu un accueil favorable des élus de Vals-des-Tilles, ce projet a été validé le 30 avril 2010 par les membres du comité consultatif de la réserve. Dès lors, la mise en œuvre concrète a pu débuter.

LE PUBLIC VISÉ...

La première question à se poser : à qui s'adresse-t-on ? En priorité au « grand public » et en particulier aux familles, d'où la nécessité d'une découverte ludique, créative. Les passionnés de nature doivent également y trouver leur compte avec des informations naturalistes et scientifiques. Et difficile de ne pas penser au public étranger ; les panneaux ont donc été traduits en anglais.

LE FIL CONDUCTEUR...

Afin d'avoir une cohérence d'un bout à l'autre du sentier, l'idée a été d'axer l'aspect ludique de la découverte autour des sons : le marais de Chalmessin ressenti comme un havre de paix d'une qualité sonore remarquable, peu troublé par les perturbations humaines. Si certains points d'arrêt invitent le visiteur à créer des sons à partir d'éléments naturels (des « instruments » ont été fabriqués à cet effet : xylophone, « lithophone », « orgue à bottes »...), sur d'autres il s'agit d'écouter l'ambiance, de se reposer et d'observer.

**Le sentier (2 parcours de 2 et 3 km) permet de cheminer autour du marais et d'en percevoir quelques secrets...
Le départ se trouve à environ 1 km du village de Chalmessin, en direction de Vivey.**



Pic Noir

Les intervenants

Le Conservatoire et le CIN d'Auberive se sont attachés à s'entourer d'intervenants locaux pour réaliser ce nouveau sentier de découverte.

Textes : CIN d'Auberive

Aquarelles : Laura Bour, de Rouvres-sur-Aube (son livre « Haute-Marne, riche de nature » est disponible aux éditions Equinoxe)

Traductions : Catherine Huerta, également illustratrice et habitante de Rouvres.

Fabrication des panneaux : Pic Bois (88)

Création du reste du mobilier : Poinfor, centre de formation professionnelle implanté à Langres, Chaumont et Saint-Dizier.

Pose : Entr'in 52, entreprise d'insertion basée à Langres.



Et n'oublions pas les ados du chantier de jeunes organisé par le CIN d'Auberive du 18 au 31 juillet 2010, qui ont fabriqué une « presque » cabane de charbonnier (il faut aller voir pour se rendre compte du « presque »...), une meule à charbon et une petite plateforme à l'amont du marais.

Nul doute que ce nouveau sentier fera de la Réserve Naturelle de Chalmessin une des principales « vitrines » du futur Parc National des Forêts de Champagne et Bourgogne.

20 ANS, ça se fête !



Pour marquer le 20^e anniversaire de création de la Réserve naturelle, le Conservatoire et le CIN d'Auberive ont invité Jean Chevallier, illustrateur naturaliste, à s'immerger sur ce site et à nous faire partager sa vision. Résultat, une dizaine de croquis et aquarelles que vous pouvez découvrir, pour partie, au fil de ces pages.

Vous pouvez emprunter cette exposition auprès du Conservatoire.



LE CEN CHAMPAGNE-ARDENNE, GESTIONNAIRE

Association régionale de protection et de gestion des milieux naturels, le Conservatoire travaille au quotidien pour préserver la biodiversité. Depuis 25 ans, il mène des actions de connaissance, de protection, de gestion écologique et de valorisation du patrimoine naturel en concertation et partenariat avec les acteurs locaux. Il préserve durablement plus de 3 000 hectares de milieux naturels remarquables et d'habitats à chauves-souris répartis sur 192 sites sur le territoire champardennais.



Il est membre de la Fédération des Conservatoires Régionaux d'Espaces Naturels.



RÉSERVES NATURELLES DE FRANCE, UN RÉSEAU NATIONAL

L'association Réserves Naturelles de France, RNF, fédère en un réseau national plus de 700 professionnels de la nature (gardes, conservateurs, animateurs, etc.). Ambassadrice des réserves naturelles, RNF anime un réseau d'échange d'expériences et de mise en œuvre de projets communs qui servent d'exemples en dehors même des réserves naturelles.

Fin 2013, le réseau des réserves naturelles compte 296 réserves naturelles classées dont :

- 164 réserves naturelles nationales pour 2 748 925 hectares ;
- 126 réserves naturelles régionales pour 33 067 hectares ;
- 6 réserves naturelles de Corse pour 83 426 hectares.

La lettre d'information de la Réserve Naturelle Nationale de Chalmessin est éditée par le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne.

Responsable de la publication :

Roger Gony, président du Conservatoire

Directeur de la publication :

Philippe Pinon-Guerin

Rédaction : Romaric Leconte, Jean-Yves Goustiaux

Relecture : E. Savart, G. Venault, DREAL CA

Conception graphique : Piment Noir

Crédits photographiques : P. Bourguignon, R. Leconte,

B. Tissot (RNN du Lac de Remoray), S. Jeannot,

J. Boutteaux, CIN d'Auberive, JB. Rougemont

Illustrations : Laura Bour, Jean Chevallier

Contact :

Conservatoire d'espaces naturels
de Champagne-Ardenne
Maison de Pays - BP9 - 52160 Auberive
Tél. : 03 25 88 83 31
rleconte@cen-champagne-ardenne.org
www.cen-champagne-ardenne.org



Édité à 500 exemplaires
Impression : Petit-Cloître (52)
Dépôt légal à parution
ISSN : en cours

Cette lettre est réalisée avec le soutien financier de :



Cette lettre d'information est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Champagne-Ardenne avec le Fonds européen de développement régional :

